



PLAN DE FINANCEMENT

ACTIONS INSCRITES DANS LE PLAN CLIMAT-AIR-ÉNERGIE TERRITORIAL

Fonds vert – financement des actions inscrites dans les plans climat-air-énergie territoriaux

Arrêté n° 2025-1068 du 18/07/2025

MONTANT TOTAL PRÉVISIONNEL DE LA DÉPENSE (H.T) : 242 725,00 €

TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DE RÉSEAUX (GRAÇAY, MASSAY, MÉRY-SUR-CHER) : 125 384,00 €

- COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VIERZON-SOLOGNE-BERRY : 25 077,00 €
- ÉTAT - FONDS VERT : 37 615,00 €
- SDE 18 : 62 692,00 €

**IMPLANTATION DE DEUX INFRASTRUCTURES DE RECHARGE DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES (IRVE)
SUR LA COMMUNE DE VIERZON : 60 900 €**

- COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VIERZON-SOLOGNE-BERRY : 12 128,00 €
- ÉTAT - FONDS VERT : 19 342,00 €
- SDE 18 : 29 430,00 €

INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES EN TOITURE D'UN BÂTIMENT COMMUNAUTAIRE : 72 900,00 €

- COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VIERZON-SOLOGNE-BERRY : 32 900,00 €
- ÉTAT - FONDS VERT : 40 000,00 €

**ORGANISATION D'UN ÉVÉNEMENT GRAND PUBLIC DANS LE CADRE DE LA SEMAINE EUROPÉENNE
DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS (SERD) : 6 000,00 €**

- COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VIERZON-SOLOGNE-BERRY : 1 200,00 €
- ÉTAT - FONDS VERT : 4 800,00 €

